

REGLEMENT du CONCOURS NOUVELLES 2025

COLLEGIENS

organisé par l'association *Secours des Hommes*
GUIPAVAS (Finistère)



Photo de Mme Marina Petit (Pontivy))

2ème prix Concours « Maisons d'ici et d'ailleurs » 2023

Article 1 : Le concours est ouvert à tous les collégiens. La participation peut être individuelle ou par groupe. Un élève peut proposer un texte à titre individuel, un autre en collaboration avec un camarade, un autre encore écrit en groupe plus nombreux.

Les textes proposés devront être en relation avec le thème : « **Portes et Fenêtres, Ouvertures sur le monde** »

Article 2 : Chaque participant ou groupe d'élèves peut proposer une œuvre originale au maximum. Le texte doit obéir aux normes suivantes : 1) 3 pages 21x29,7 maximum 2) Police Arial 3) Caractère 14 4) Interligne 1,5
5) Comporter un titre 6) Ne pas être signé

Article 3 : Les participants s'engagent à verser la somme de **5€** pour frais d'inscription (5 € par texte proposé) .

La nouvelle, en format numérique PDF, doit être transmise au plus tard pour le **samedi 15 mars 2025** à l'adresse :

edith.g1@orange.fr

La fiche d'inscription doit être transmise pour cette date aussi par mail à cette même adresse ou par courrier à
Mme Edith GUEGUEN Collège St Charles Rue Amiral Guépratte 29490 GUIPAVAS

Les paiements devront parvenir par chèque (à l'ordre de Secours des Hommes) ou en espèces à Mme Guéguen.
La nouvelle ne sera prise en compte qu'après réception de l'inscription et du paiement.

Article 4 : Afin de conserver l'anonymat, seule Mme Guéguen aura accès aux textes et aux coordonnées des auteurs. Elle donnera l'ensemble des textes à l'association qui se chargera ensuite de distribuer tous les textes à tous les membres du jury.

Article 5 : Une commission composée de professionnels de l'écriture, d'amateurs avertis et d'un membre de l'Association *Secours des Hommes* opérera une sélection des textes.

Article 6 : Le jury sera attentif aux critères suivants : originalité, qualité de la langue, adéquation avec le thème, orthographe.

Article 7 : Les trois textes les mieux classés seront dotés d'un prix (livre ou recueil de nouvelles). Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer tous les prix en fonction du nombre et de la qualité des textes présentés.

Article 8 : La remise des prix se fera dans la salle Jean Monnet à Guipavas le samedi 10 mai 2025 à 17h, lors de la Foire aux Livres annuelle de l'association.

Article 9 : Les nouvelles lauréates seront disponibles sur le site de l'association dès le 12 mai 2025.

Article 10 : Les organisateurs se réservent le droit de pouvoir diffuser, éditer ou utiliser les textes primés pendant un an. Les gagnants autorisent gracieusement la citation de leur nom et la publication de leur œuvre à des fins de promotion et d'information liées à ce concours.

Article 11 : Il ne sera fait aucun usage des textes non sélectionnés. Il ne sera fait aucun usage des données personnelles des participants.

Article 12 : L'envoi d'un texte pour participer au concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement. Le participant garantit aux organisateurs qu'il est l'auteur exclusif du texte proposé.

En annexe : Fiche d'inscription

REGLEMENT du CONCOURS NOUVELLES 2025 COLLEGIENS

organisé par l'association *Secours des Hommes*
GUIPAVAS (Finistère)



Photo de Mme Marina Petit (Pontivy))

2ème prix Concours « Maisons d'ici et d'ailleurs » 2023

Cette fiche d'inscription dûment complétée, signée et éventuellement accompagnée de votre paiement en espèces ou par chèque (5 €) libellé à l'ordre de « **Secours des Hommes** », est à remettre à

Mme Edith GUEGUEN Collège St Charles Rue Amiral Guépratte 29490 GUIPAVAS

NB : Si le texte est produit en groupe, merci de remplir une feuille par membre du groupe, en remplissant la partie Paiement sur une seule feuille et en barrant cette même partie sur la ou les autres feuilles(s).

Date limite : 15 mars 2025

NOM : Prénom :

Classe : Collège :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tel (1) : Tel (2) :

Adresse Email :

Je, soussigné(e) :, déclare avoir pris connaissance du règlement et des modalités et consignes ci-jointes et m'engage à les respecter. J'atteste sur l'honneur être l'auteur exclusif du texte présenté.

Je joins mon chèque de : € banque : N° du chèque :

Je choisis le paiement en espèces

Fait à :, le :

Signature :

DROIT à l'image :

Je, soussigné, parent de, autorise l'association Secours des Hommes à utiliser les photos prises lors de la remise des prix du Concours de Nouvelles le 10 mai 2025 et sur lesquelles mon enfant apparaîtrait.

Fait à :, le :

Signature :

Email : secoursdeshommes@orange.fr

Site : secoursdeshommes.fr